



Comités de l'AUC :

Comment participer

Le succès de l'Association dépend de la participation bénévole des membres occupant des postes de dirigeants ou siégeant aux différents comités.

Un appel à candidatures est diffusé chaque année à l'automne auprès des membres. Tout membre peut soumettre sa propre candidature. Les détails sont fournis dans la section Documents du menu de la Zone des membres.

Pour en savoir davantage sur les tâches et mandats des administrateurs et des comités, veuillez consulter le Manuel des politiques de l'AUC, que vous trouverez à l'onglet À propos de notre site (cua.org).

Si vous souhaitez participer davantage aux activités de votre Association à titre bénévole ou obtenir plus de renseignements, veuillez écrire à l'adresse corporate.office@cua.org.

Postes élus au sein du Comité d'administration de l'AUC :

Président(e), président(e) désigné(e), vice-président(e), président(e) sortant(e), secrétaire, trésorier(ière), vice-président(e), Éducation, vice-président(e), Communications et président(e) du Comité d'urologie en pratique privée.

Membres à titre particulier :

Représentent cinq régions géographiques et font entendre la voix des membres de ces régions auprès du Conseil d'administration.



Le Comité des politiques en matière de santé

s'occupe des questions économiques liées à l'exercice de l'urologie au Canada, tant en pratique privée qu'en milieu universitaire (y compris le suivi des besoins en main-d'œuvre en urologie, les barèmes de frais provinciaux, les délais d'attente des patients et la surveillance de l'utilisation des ressources).



Le Comité des guides de pratique

est chargé de la production de guides de pratique clinique et de rapports sur les meilleures pratiques, en plus de mettre à jour les guides de pratique publiés antérieurement, en cernant les sujets d'intérêt pour les membres et en passant en revue les articles factuels publiés.



Le Comité d'histoire (l'historien)

s'occupe de maintenir les archives de l'Association et de conserver et de cataloguer les artefacts qui appartiennent à l'Association.



Le Comité d'urologie en pratique privée

a pour mandat de cerner et de faire connaître les besoins en matière de formation et de pratique clinique des urologues en pratique privée/milieu non universitaire.



Le Comité des résidents et des chercheurs boursiers

comprend un représentant de chaque programme de formation en urologie et fournit des commentaires au Conseil d'administration de l'AUC et aux comités pertinents sur les questions touchant la formation des résidents et des chercheurs boursiers.



Le Comité du programme scientifique

passé en revue les résultats de l'évaluation annuelle des besoins et monte le programme scientifique du Congrès annuel de l'AUC en fonction des besoins cernés.



Le Comité de développement professionnel continu

obtient auprès du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada l'agrément d'activités d'apprentissage de groupe et assure la liaison avec leur Bureau d'éducation spécialisée.



Le Comité d'information des patients

est responsable de la production de matériel éducatif en urologie destiné au grand public et aux patients (y compris les brochures info-patients de l'AUC).



Le Comité du programme d'études de premier cycle en urologie au Canada

axe ses activités sur la formation en urologie des étudiants en médecine, la mise à jour du programme national de formation de premier cycle en urologie et la promotion et la diffusion d'une série de documents éducatifs portant sur les principaux sujets en urologie.



Le Comité de la FBAUC

passé en revue les demandes de bourses et de subventions et évalue les progrès des lauréats avec l'objectif de favoriser les plus hautes normes en recherche et le plus grand impact de la recherche en urologie au Canada.